

verons certainement pas par les moyens employés présentement. Nous pouvons augmenter le chiffre de notre commerce, mais si un grand nombre ne peuvent se trouver du travail, nous ne les aidons pas beaucoup.

Après avoir étudié sérieusement la question des secours et présenté ce qui nous semble être une solution, nous recommandons ce projet à l'attention de la Chambre.

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais joindre ma voix à celles des honorables députés qui ont félicité celui qui a proposé l'adresse (M. McLarty) et celui qui l'a appuyée (M. Veniot). Je regrette, cependant, que l'honorable membre qui a appuyé le proposeur ait jugé à propos, lors de son premier discours en cette Chambre, de critiquer,—injustement à mon avis,—les malheureux chômeurs qui reçoivent des secours. Si la situation qu'il nous a peinte existe réellement chez ces gens, alors envisageons les faits tels qu'ils sont et constatons qu'un homme de quarante-cinq ou cinquante ans est devenu inapte au travail après six ou sept ans de chômage. Si les abus auxquels l'honorable député de Gloucester (M. Veniot) a fait allusion existent, je prétends que nous sommes responsables dans une certaine mesure de cette situation. Cependant, nous aurons l'occasion plus tard de discuter la question du chômage, et nous y reviendrons alors.

Je m'arrêterai un instant au discours du trône. Le programme législatif qui y est énoncé ne semble pas de nature à donner beaucoup d'espoir au peuple canadien, à mon avis. Cependant, je constate avec plaisir que le Gouvernement a l'intention de s'occuper de l'organisation financière des Chemins de fer Nationaux. Quel que soit le résultat de la discussion qui aura lieu à ce sujet, elle servira une fin utile. Je note aussi avec satisfaction que le Gouvernement déposera un projet de loi tendant à accorder une pension aux aveugles âgés de moins de soixante-dix ans. Je ne sais pas à quel âge l'aveugle aura droit à une pension, mais quant à moi je voudrais qu'on les gradue d'après le degré de l'infirmité physique, en commençant dès le bas âge jusqu'à la mort. Je suis d'avis que l'enfant aveugle devrait recevoir plus d'aide de l'Etat qu'on n'en donne par l'entremise de nos systèmes d'enseignement ordinaires. Je crois que l'on devrait assurer la subsistance et l'instruction de l'enfant aveugle.

Les amis du Gouvernement ont marqué toute la satisfaction qu'ils éprouvent, et d'autres continueront de ce faire d'ici quelques jours, au sujet des meilleures conditions économiques dans lesquelles se trouve le Canada. Ce sont ceux qui attribuent cette amélioration, naturellement, au fait que nous avons

changé de gouvernement. Et pourtant je crois que s'ils réfléchissaient sérieusement ils se rendraient compte que cela n'est pas absolument exact. Je ne doute pas que la convention commerciale avec les Etats-Unis de même que les conventions avec d'autres pays ont constitué un pas dans cette direction, étant donné qu'elles facilitent l'échange entre les nations. Malheureusement, l'augmentation dans les recettes commerciales du Canada est plutôt le résultat d'un malaise international que celui de la bonne santé du monde entier.

Deux éléments principaux ont contribué à ce que l'on prétend être de meilleures conditions. C'est d'abord la poussée donnée aux préparatifs de guerre par les relations de moins en moins amicales entre les nations de la terre et aussi par la terrible guerre civile en Espagne. Et ensuite, pour ce qui touche notre pays, il y a eu les conséquences de la médiocrité des récoltes de céréales sur une vaste étendue du globe, créant ainsi la demande de blé, qui devint de ce fait une denrée d'une valeur active d'une importance considérable dans l'organisation économique du Canada. On peut presque dire que du jour au lendemain l'excédent de blé accumulé dans nos élevateurs, et dont nous avons tant entendu parler au cours de la dernière session, devint une valeur active d'une importance vitale pour le monde entier, au lieu d'être l'élément de dépression qu'un système économique plus ou moins ridicule en avait fait au cours des années pendant lesquelles on l'accumulait ainsi.

Ce qu'il y a de lamentable dans tout cela, c'est que ni les cultivateurs qui ont récolté ce blé, ni les Canadiens qui l'ont conservé pendant toute la durée de la dépression agricole n'ont reçu tous les avantages qu'ils auraient dû normalement en retirer. Or, bien que l'augmentation des prix nous porte à penser autrement, la politique de vente du présent Gouvernement est, dans une large mesure, la cause de cet état de choses. On défend cette attitude dans tout le pays en disant que le Gouvernement et la Commission ne pouvaient prévoir la disette résultant de la sécheresse qui a ravagé l'Amérique du Nord. On ajoute qu'il était nécessaire de se défaire de l'excédent que nous avions accumulé.

Lors de la prorogation du Parlement, à la fin du mois de juin dernier, il était déjà évident que nous allions souffrir de la sécheresse. Je suis retourné dans l'ouest du Canada en automobile et en traversant l'Etat de Dakota-Nord, j'ai bel et bien constaté, pour ainsi dire d'heure en heure, que la moisson brûlait sur le champ. A mon arrivée dans ma propre province et dans ma circonscription, au commencement du mois de juillet,